



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/28
16 février 2021

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-sixième réunion
Montréal, 2 – 6 novembre 2020
Reportée: 8 – 12 mars 2021¹

PLAN D'ACTIVITES DU PNUE POUR LA PERIODE 2021-2023

1. Le présent document contient le plan d'activités du PNUE pour la période 2021–2023² et il inclut: les activités prévues pour l'élimination des substances réglementées dans le cadre du Protocole de Montréal (substances réglementées) durant la période 2021–2023; les indicateurs d'efficacité du plan d'activités; des questions d'orientation; et une recommandation aux fins d'examen par le Comité exécutif. Le texte détaillé du plan d'activités du PNUE pour la période 2021-2023 est joint au présent document.

Activités prévues au cours de la période 2021–2023

2. Le tableau 1 présente la valeur des activités incluses dans le plan d'activités du PNUE, par année.

¹ À cause du coronavirus (COVID-19)

²Étant donné les contraintes imposées par la pandémie du COVID-19, les observations du Secrétariat sur la présentation initiale du plan d'activités du PNUE pour la période 2021–2023 ont été traitées dans le cadre de discussions bilatérales et de nombreux échanges de messages électroniques. Toutes les questions ont été résolues de manière satisfaisante.

Tableau 1. Affectation des ressources dans le plan d'activités du PNUE pour la période 2021–2023, tel que soumis (milliers \$US)*

Description	2021	2022	2023	Total (2021–2023)	Total après 2023
Activités reliées aux HCFC					
Plans de gestion de l'élimination des HCFC approuvés (PGEH)	3 633	3 387	4 032	11 052	14 836
Préparation de projets de PGEH – phase II	102	28	0	130	34
PGEH – phase II	3 646	1 310	1 491	6 447	9 033
Préparation de projets de PGEH – phase III	0	0	23	23	0
PGEH - phase III	97	624	78	799	1 630
Assistance technique reliée aux HCFC	509	0	0	509	0
Sous-total pour les activités reliées aux HCFC	7 986	5 349	5 623	18 959	25 532
Activités reliées aux HFC					
Projets de démonstration reliés aux HFC	57	0	0	57	0
Activités de facilitation reliées aux HFC	268	214	0	482	0
Plans de réduction progressive des HFC – préparation de projets	2 737	1 701	0	4 438	0
Assistance technique reliée aux HFC	0	678	0	678	678
Sous-total pour les activités reliées aux HFC	3 061	2 593	0	5 654	678
Activités standard					
Renforcement des institutions	8 522	3 255	8 522	20 298	0
Programme d'aide à la conformité (PAC)	11 095	11 428	11 771	34 294	0
Sous-total pour les activités standard	19 617	14 683	20 292	54 592	0
Total général	30 664	22 625	25 916	79 205	26 210

* Incluant les coûts d'appui d'agence, le cas échéant.

Observations du Secrétariat

Phase II des PGEH

3. Le montant total du financement de la phase II des PGEH pour des pays à faible volume de consommation (PFV) en vue de réaliser la réduction de 67,5 pour cent par rapport à leur consommation de référence de HCFC s'élève à 6,38 millions \$US (dont 2,29 millions \$US pour 2021–2023), et à 1,06 millions \$US pour atteindre la réduction de 100 pour cent (dont 514 149 \$US pour 2021–2023).

4. Le montant total du financement de la phase II des PGEH pour des pays à fort volume de consommation s'élève à 8,04 millions \$US (dont 3,65 millions \$US pour 2021–2023).

Phase III des PGEH

5. Un montant total de 2,43 millions \$US est inclus dans le plan d'activités pour la phase III des PGEH pour quatre pays (Arménie, Oman, Pakistan et République de Moldova) (dont 799 033 \$US pour 2021–2023). L'inclusion de la phase III des PGEH dans le plan d'activités est autorisée uniquement pour les pays qui ont une phase II de PGEH approuvée, avec des cibles de réduction inférieures aux objectifs de conformité de 2025 (décision 84/46(e)).

Projet régional d'assistance technique pour les HCFC

6. Le PNUE a inclus un projet régional d'assistance technique pour "la promotion de frigorigènes à faible potentiel de réchauffement de la planète pour les secteurs de la climatisation dans les pays à température ambiante élevée (PRAHA-III)," au montant de 508 500 \$US en 2021. Aucun créneau de financement n'est disponible pour un tel projet de démonstration.

Activités reliées aux HFC

7. Les activités reliées aux HFC incluent une activité de démonstration en Égypte, au montant de 56 500 \$US en 2021, des activités de facilitation, au montant de 481 500 \$US en 2021 et 2022 pour trois pays (Antigua et Barbuda, la République centrafricaine et l'Inde), une activité d'assistance technique, au montant de 1,36 millions \$US (678 000 \$US pour 2021–2023) et la préparation d'un plan de réduction progressive des HFC³ pour 48 pays, au montant de 4,44 millions \$US en 2021 et 2022.
8. L'ONUDI a inclus dans son plan d'activités pour la période 2021–2023, un projet d'investissement pour la reconversion d'une chaîne de production chez un fabricant de compresseurs (ZMC) en Égypte, et le PNUE a inclus un volet ne portant pas sur des investissements, relié à la préparation d'une politique et à l'évaluation de l'état de préparation du marché; le volet ne portant pas sur des investissements n'est pas admissible selon la décision 78/3(g).
9. Les trois pays pour lesquels des activités de facilitation ont été incluses, ont remis la lettre exigée de leur gouvernement qui manifeste sa volonté de déployer tous les efforts possibles pour ratifier l'Amendement de Kigali dans les meilleurs délais, conformément à la décision 79/46(d)(i).
10. Quinze des 48 pays pour lesquels la préparation d'activités pour la réduction progressive des HFC a été incluse n'ont pas ratifié l'Amendement de Kigali mais ils ont remis la lettre exigée, indiquant que leur gouvernement avait l'intention de déployer tous les efforts possibles pour ratifier l'Amendement.
11. Le PNUE a inclus un projet mondial d'assistance technique pour les HFC afin de "Jumeler les administrateurs des Bureaux de l'ozone et les responsables nationaux des politiques énergétiques en vue d'appuyer les objectifs de Kigali", qui n'est pas admissible au financement.

PAC

12. Le coût du PAC devrait augmenter au rythme annuel de 3 pour cent, tel que convenu par le Comité exécutif. Le montant total du financement pour le PAC s'élève à 34,29 millions \$US pour la période 2021–2023. Le budget du PAC pour 2021 a été approuvé par le PAI pour la 86^e réunion.⁴

Modifications proposées par le Secrétariat

13. Les modifications proposées au plan d'activités du PNUE pour la période 2021–2023 sont fondées sur des décisions pertinentes du Comité exécutif. D'autres modifications pourront s'avérer nécessaires selon la décision des Parties concernant le niveau de réapprovisionnement du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021–2023.⁵
14. En examinant le plan d'activités révisé du PNUE pour la période 2021–2023, le Secrétariat a constaté que les modifications suivantes n'étaient pas incluses :

³ Le financement pour la préparation de plans nationaux de mise en oeuvre afin de respecter les premières obligations de réduction dans le cadre de la réduction progressive des HFC pourrait être accordé, au plus tôt, cinq avant l'application de ces obligations, à la suite de la ratification de l'Amendement de Kigali par le pays et conformément aux lignes directrices qui seront approuvées (décision 79/46(b)(iii)). En outre, la décision 84/46(f) autorisait l'inclusion des activités de préparation de la réduction progressive des HFC dans le plan d'activités pour les pays qui n'ont pas ratifié l'Amendement de Kigali mais qui ont remis une lettre précisant l'intention de leur gouvernement de faire de son mieux pour ratifier l'Amendement de Kigali.

⁴ UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/36

⁵ En l'absence d'une décision des Parties sur le niveau de réapprovisionnement du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021–2023 et à la lumière de la Décision XXXII/1, il a été supposé que le budget indicatif pour l'affectation des ressources du plan d'activités pour 2021–2023 serait au même niveau que le réapprovisionnement pour la période triennale 2018–2020. Cette question est débattue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/25.

Tableau 2. Ajustements au plan d'activités du PNUE pour la période 2021–2023 (000 \$US)

Ajustement	2021–2023	Après 2023
Valeurs des PGEH pour refléter les montants réels approuvés au titre des Accords	0	(0,004)
Phase II des PGEH pour les PFV jusqu'à concurrence de la valeur maximale autorisée pour atteindre la réduction de 67,5 ou 100 pour cent par rapport à la valeur de référence des HCFC, conformément à la décision 74/50(c)(xii)	(5)	(13)
Préparation de projets pour la phase III de PGEH, conformément à la décision 84/46(e)	(11)	0
Assistance technique reliée aux HCFC	(509)	0
Projets de démonstration reliés aux HFC	(57)	0
Préparation de projets pour des plans de réduction progressive des HFC, conformément à la décision 56/16(c)	(404)	0
Assistance technique reliée aux HFC	(678)	(678)
Projet de renforcement des institutions pour la République populaire démocratique de Corée, conformément à la décision 80/34(c)(iii)b.	(333)	0

15. Le tableau 3 présente les résultats des modifications proposées par le Secrétariat au plan d'activités du PNUE pour la période 2021-2023 qui sont également abordées dans le cadre du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2021–2023.⁶

Tableau 3. Affectation des ressources dans le plan d'activités modifié du PNUE pour la période 2021–2023 (milliers de \$US)*

Description	2021	2022	2023	Total (2021–2023)	Total après 2023
Activités reliées aux HCFC					
PGEH approuvés	3 633	3 387	4 032	11 052	14 836
Préparation de projets de PGEH - phase II	102	28	0	130	34
PGEH - phase II	3 643	1 308	1 491	6 441	9 020
Préparation de projets de PGEH - phase III	0	0	11	11	0
PGEH phase III	97	624	78	799	1 630
Assistance technique reliée aux HCFC	0	0	0	0	0
Sous-total pour les activités reliées aux HCFC	7 474	5 347	5 612	18 434	25 519
Activités reliées aux HFC					
Projets de démonstration reliés aux HFC	0	0	0	0	0
Activités de facilitation reliées aux HFC	268	214	0	482	0
Plans de réduction progressive des HFC- préparation de projets	2 458	1 576	0	4 034	0
Assistance technique reliée aux HFC	0	0	0	0	0
Sous-total pour les activités reliées aux HFC	2 725	1 790	0	4 515	0
Activités standard					
Renforcement des institutions	8 355	3 255	8 355	19 965	0
PAC	11 095	11 428	11 771	34 294	0
Sous-total pour les activités standard	19 450	14 683	20 126	54 259	0
Total général	29 650	21 820	25 738	77 208	25 519

* Incluant les frais d'appui d'agence, le cas échéant.

⁶ UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/25

Indicateurs d'efficacité

16. Le PNUE a présenté des indicateurs d'efficacité, conformément à la décision 71/28, dans le texte détaillé de son plan d'activités. Le Secrétariat a informé le PNUE des cibles indiquées dans le tableau 4.

Tableau 4. Indicateurs d'efficacité du PNUE pour 2021

Type d'indicateur	Titre abrégé	Calcul	Cible de 2021
Planification - -Approbation	Tranches approuvées	Nombre de tranches approuvées par rapport au nombre prévu*	69
Planification - -Approbation	Projets/activités approuvés	Nombre de projets/activités approuvés par rapport au nombre prévu (incluant les activités de préparation de projet)**	112
Mise en œuvre	Fonds décaissés	Selon l'estimation de décaissement dans le rapport périodique	20 561 656 \$US
Mise en œuvre	Élimination des SAO	Élimination de SAO par la tranche lors de l'approbation de la tranche suivante, par rapport aux plans d'activités	87,68 tonnes PAO
Mise en œuvre	Achèvement des activités du projet	Achèvement de projet, par rapport à l'achèvement prévu dans les rapports périodiques pour toutes les activités (excluant la préparation de projet)	104
Administratif	Rapidité de l'achèvement financier	Dans quelle mesure le volet financier des projets est clos 12 mois après l'achèvement du projet	14 mois
Administratif	Remise des rapports d'achèvement de projet dans les délais prévus	Remise des rapports d'achèvement de projet, par rapport aux délais prévus	Dans les délais (7)
Administratif	Remise des rapports périodiques dans les délais prévus	Remise des rapports périodiques, des plans d'activités et des réponses, à moins qu'il en ait été convenu autrement	Dans les délais

* La cible d'une agence sera réduite si elle est incapable de présenter une tranche à cause d'une autre agence de coopération ou de l'agence principale, si cette agence y consent.

** La préparation de projet ne doit pas être évaluée si le Comité exécutif n'a pas pris de décision concernant son financement.

17. Le tableau 5 présente les indicateurs d'efficacité du PNUE pour son PAC qui ont été adoptés dans la décision 48/7(e).

Tableau 5: Indicateurs d'efficacité pour le PAC du PNUE pour 2021

Indicateur d'efficacité	Données	Évaluation	Cible de 2021
Efficacité du suivi des réunions thématiques/de réseaux régionaux	Liste des recommandations émanant des réunions thématiques/de réseaux régionaux de 2018-2019	Taux de mise en œuvre des recommandations de ces réunions à mettre en œuvre en 2020	Taux de mise en œuvre de 90%
Efficacité du soutien du travail des Bureaux nationaux de l'ozone, notamment l'orientation pour les nouveaux Bureaux	Liste des manières/moyens/produits/services innovateurs pour soutenir le travail des Bureaux nationaux de l'ozone, en précisant ce qui est destiné aux nouveaux Bureaux	Nombre de manières, moyens, produits et services innovateurs pour soutenir le travail des Bureaux nationaux de l'ozone, en précisant ce qui est destiné aux nouveaux Bureaux	- 7 de ces manières, moyens, produits, services; - Tous les nouveaux Bureaux reçoivent du soutien pour le développement des capacités
Assistance fournie à des pays en situation réelle ou potentielle de non-conformité (selon les décisions de la Réunion des Parties et/ou selon les données déclarées en vertu de l'article 7 et d'après une analyse des tendances)	Liste des pays en situation réelle ou potentielle de non-conformité qui ont bénéficié de l'assistance du PAC en dehors des réunions de réseaux	Nombre de pays en situation réelle ou potentielle de non-conformité qui ont bénéficié de l'assistance du PAC en dehors des réunions de réseaux	Tous ces pays
Innovations dans la production et la livraison de produits et de services mondiaux et régionaux d'information	Liste des produits mondiaux et régionaux d'information destinés aux nouveaux publics cibles ou qui rejoignent des publics cibles existants par de nouvelles manières	Nombre de produits et services mondiaux et régionaux d'information destinés aux nouveaux publics cibles ou qui rejoignent des publics cibles existants par de nouvelles manières	7 de ces produits et services
Collaboration étroite entre les équipes régionales du PAC et les agences d'exécution et bilatérales qui travaillent dans les régions	Liste des missions/activités conjointes du personnel régional du PAC avec des agences d'exécution et bilatérales	Nombre de missions/activités conjointes	Suspendue durant la pandémie du COVID-19, en raison des restrictions de voyage imposées par les pays et par les Nations Unies

Questions d'orientation

18. Le PNUE demande conseil au Comité exécutif sur l'admissibilité et les lignes directrices relatives à la préparation des plans nationaux de mise en œuvre de la réduction progressive des HFC.

RECOMMANDATION

19. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- (a) Prendre note du plan d'activités du PNUE pour la période 2021–2023, contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/28; et
- (b) Approuver les indicateurs d'efficacité pour le PNUE, présentés dans les tableaux 4 et 5 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/28.

Annexe I
